



Mention d'information RGPD

Recueil et transmission des données relatives à une demande de RSA

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est le recueil et la transmission des données relatives à la demande de revenu de solidarité active des assurés sociaux agricoles.

Le traitement a pour objectifs :

- La transmission à l'opérateur France Travail des informations nécessaires à l'identification par celui-ci de l'organisme compétent pour prononcer l'orientation du demandeur d'emploi ;
- Le recueil et la transmission des informations nécessaires à l'opérateur France Travail pour l'inscription automatique du demandeur du revenu de solidarité active, ainsi que de son conjoint, concubin ou partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité, sur la liste des demandeurs d'emploi ;
- L'accès à la protection complémentaire en matière de santé des demandeurs dont les ressources sont présumées ne pas excéder le montant forfaitaire prévu à l'article L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles et l'attribution de cette protection complémentaire par les caisses d'assurance maladie obligatoire

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Mutualité Sociale Agricole est soumise.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Les données d'identification
- Vie personnelle
- Informations d'ordre économique et financier

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles (service en ligne déclaratif), et indirectement, à partir des bases de données de votre caisse. Les informations du traitement sont conservées pendant 1 mois à partir de la date de leur transmission.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé :

- aux agents en charge du service des prestations familiales de votre caisse de MSA, individuellement habilités par le Directeur de la caisse.
- au personnel du GIE iMSA en charge de la production
- à France Travail

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation aux données qui vous concernent. Compte tenu du motif d'obligation légale que revêt ce traitement, le droit d'opposition ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre caisse de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07